

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00030

Numéro SIREN : 808 933 832

Nom ou dénomination : CAP TEN

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 3922

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DRAGUIGNAN

Palais de Justice CS 60223
83006 DRAGUIGNAN Cédex
IBAN: FR79 4003 1000 0100 0035 7892 M97
INTERNET: www.infogreffe.fr
TEL : 04.94.50.83.27

RECEPISSE DE DEPOT

SA SOGETEC -Expertise Comptable-
9 Rue Chevalier Martin
06800 Cagnes sur mer

V/REF :
N/REF : 2015 B 30 / 2019-B-3922

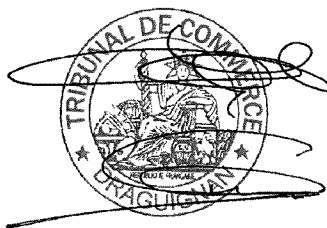
Le greffier du tribunal de commerce de Draguignan certifie qu'il a reçu le 23/07/2019,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2018.
Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 28/06/2019

Concernant la société

CAP TEN
Société par actions simplifiée à associé unique
route départementale 562
le Plan Oriental
83440 Montauroux

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-3922 le 23/07/2019
R.C.S. DRAGUIGNAN 808 933 832 (2015 B 30)

Fait à DRAGUIGNAN le 23/07/2019,
LE GREFFIER-SELARL C.LESTOURNELLE-HALLEZ



CAP TEN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE

SAS AU CAPITAL DE 7.500 €

SIEGE SOCIAL : RD 562

Le Plan Oriental

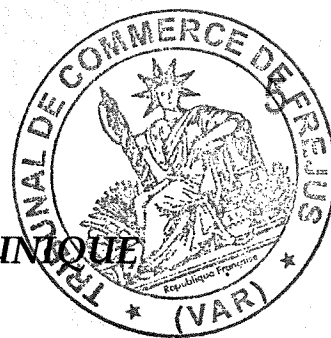
83440 MONTAUROUX

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

23 JUL. 2019

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le n°

RCS DRAGUIGNAN B 808 933 832



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 28 JUIN 2019 A 9 H 00

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018)

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
ET LE VINGT-HUIT JUIN A NEUF HEURES

Monsieur Anthony GARNHAM associé unique et Président de la Société, propriétaire des 7500 actions de 1 € chacune composant le capital social de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- ✓ L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018
- ✓ L'affectation du résultat de l'exercice
- ✓ La non rémunération du Président
- ✓ La mention des conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce
- ✓ La délégation de pouvoirs en vue des formalités

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 16.446 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018 soit un BENEFICE de 16.446 € comme suit :

21

Désignation de l'entreprise SAS CAP TENNéant ☐ *Adresse de l'entreprise RD 56283440 MONTAUXOUXNuméro SIRET * 8 0 8 9 3 3 8 3 2 0 0 0 1 2Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>			
		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles								
	Fonds commercial *	010	84 410	012		84 410		84 410	
	Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *	028	228 284	030	76 536	151 748		163 096	
	Immobilisations financières * (1)	040	4 654	042		4 654		4 623	
Total I (5)		044	317 349	048	76 536	240 812		252 129	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
	Marchandises *	060	5 436	062		5 436		5 359	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	2 544	066		2 544		1 328	
	Créances (2)								
	Clients et comptes rattachés *	068	1 812	070		1 812		22 475	
	Autres * (3)	072	9 734	074		9 734		11 122	
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	62 404	086		62 404		73 426	
	Charges constatées d'avance *	092	806	094		806		934	
	Total II	096	82 737	098		82 737		114 644	
Total général (I+II)		110	400 085	112	76 536	323 549		366 774	
PASSIF									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		7 500		7 500	
	Ecarts de réévaluation			124					
	Réserve légale			126		750		750	
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132		24 900		16 900	
	Report à nouveau			134		142		85	
	Résultat de l'exercice			136		16 446		8 057	
	Provisions réglementées			140					
	Total I			142		49 738		33 292	
	Provisions pour risques et charges			154					
Total II									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		103 608		156 888	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		117 620		128 719	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	19 462	172		52 583		47 874	
	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176		273 811		333 481	
Total général (I + II + III)				180		323 549		366 774	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			48 353	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			14 821	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CAP TEN

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8		Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7	
	1	2	1	2
Ventes de marchandises *	209	210	385 694	413 368
Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }	215	214		
	217	218	31 418	35 299
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
Production immobilisée *		224		
Subventions d'exploitation reçues		226	232	724
Autres produits		230	7 809	7 961
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	425 153	457 352
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	186 864	209 277
Variation de stock (marchandises) *		236	(77)	713
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	6	8
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier 6 981 - immobilier)		242	79 916	82 241
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 879)	243	244	3 132	2 930
Rémunérations du personnel *		250	80 203	90 068
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	27 510	29 315
Dotations aux amortissements *		254	26 138	24 298
Dotations aux provisions		256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	259	262	8	58
Total des charges d'exploitation (II)		264	403 698	438 908
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	21 455	18 443
Produits financiers (III)		280		
Produits exceptionnels (IV)		290		58
Charges financières (V)		294	2 975	4 104
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) 348 }	347	300		5 969
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	2 034	372
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	16 446	8 057
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314
Réintégrations		316		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		318		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		322		
Provisions non déductibles *		324	2 034	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		330		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
Entrepren. nouvelles (44. sexies) 986		987		
Reprise d'entrepren. en diff. ulté (44. septies) 981		989		
Divers ZFA (44. quaterdecies) 345		344		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	13 559	354
Déficits		356		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	13 559	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and strokes.

. Aux Autres Réserves	16.400 €
. Au Report à Nouveau	46 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'associé unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'associé unique rappelle que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte de la non rémunération du Président pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018.

QUATRIEME DECISION

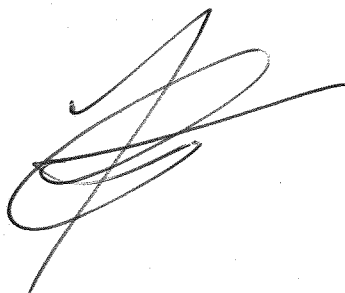
L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

DE TOUT CE QUE DESSUS IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL PAR L'ASSOCIE UNIQUE ET PRESIDENT DE LA SOCIETE ET REPERTORIE SUR LE REGISTRE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE.

L'associé unique et Président,
Anthony GARNHAM



ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail	X
--	---

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Produits et charges sur exercices antérieurs	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

41

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 323 548.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 417 112.19 Euros et dégageant un bénéfice de 16 445.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 921 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 5 952 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement : CICE 2017	5 952
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	5 952

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 410		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	85 000		4 982
Installations générales agencements aménagements divers	58 131		9 807
Matériel de transport	69 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 364		
TOTAL	213 495		14 789
Prêts, autres immobilisations financières	4 623		32
TOTAL	4 623		32
TOTAL GENERAL	302 528		14 821

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			84 410	84 410
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			89 982	89 982
Installations générales agencements aménagements divers			67 938	67 938
Matériel de transport			69 000	69 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 364	1 364
TOTAL			228 284	228 284
Prêts, autres immobilisations financières			4 654	4 654
TOTAL			4 654	4 654
TOTAL GENERAL			317 349	317 349

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 173	9 054		33 226
Installations générales agencements aménagements divers	15 864	8 294		24 159
Matériel de transport	9 310	8 625		17 935
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 052	165		1 216
TOTAL	50 399	26 138		76 536
TOTAL GENERAL	50 399	26 138		76 536

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	9 054				
Instal. générales agenc. aménag. divers	8 294				
Matériel de transport	8 625				
Matériel de bureau informatique mobilier	165				
TOTAL	26 138				
TOTAL GENERAL	26 138				

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 654	4 654	
Autres créances clients	1 812	1 812	
Impôts sur les bénéfices	4 921	4 921	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 813	4 813	
Charges constatées d'avance	806	806	
TOTAL	17 007	17 007	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	452	452		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	103 156	54 803	48 353	
Fournisseurs et comptes rattachés	117 620	117 620		
Personnel et comptes rattachés	14 226	14 226		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 096	9 096		
Impôts sur les bénéfices	2 034	2 034		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 594	6 594		
Autres impôts taxes et assimilés	1 146	1 146		
Groupe et associés	19 462	19 462		
Autres dettes	26	26		
TOTAL	273 811	225 458	48 353	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 538			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	7 500			7 500

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	121
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 380
Dettes fiscales et sociales	12 046
Autres dettes	26
Total	15 573

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	806
Total	806

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				26 860	26 860
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				17 452	17 452
- exercice				6 981	6 981
Total				24 433	24 433
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				3 490	3 490
Total				3 490	3 490
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				269	269
Total				269	269

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AVANTAGE EN NATURE LOGEMENT	3 110
REMBOURSEMENT ASSURANCE/SINISTRE	4 694
Total	7 804

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Le 21/03/2019
GARNHAM ANTHONY Président

